

officiellement aux puissances la fondation de l'Etat indépendant du Congo dont il devenait le Souverain.

En ce qui concerne la Belgique, le *Moniteur* du 15 août fit connaître au pays que le « Roi avait notifié à ses ministres que les possessions de l'Association internationale africaine (*) formeront désormais l'Etat indépendant du Congo, et qu'en vertu de l'autorisation des Chambres, et d'accord avec l'association, Sa Majesté a pris le titre de : Souverain de l'Etat indépendant du Congo ».

Mais, en réalité, la proclamation de l'Etat était à ce moment, depuis six semaines, un fait accompli. Cet événement, cependant peu ordinaire, passa presque inaperçu. Il a même, depuis, intrigué les publicistes, autant par son manque de publicité que par l'absence de tout document officiel s'y rapportant.

Un juriste très distingué qui s'est occupé de la question dans une notice publiée par l'Institut de France, M. Gustave Moynier, délégué de la Suisse à la session de l'Association internationale africaine de 1877, écrit à ce propos :

L'acte de naissance a revêtu la forme d'un décret royal, par lequel, le 29 mai 1885, le Roi Léopold, de Belgique, a proclamé l'existence de l'Etat indépendant du Congo et son propre avènement au trône.

Ce document capital ne reçut, à ma connaissance, aucune publicité en Europe. Il n'a même pas été inséré dans le *Bulletin officiel* du gouvernement, où des pièces antérieures en date ont cependant trouvé place. On s'explique difficilement une lacune aussi grave. D'après le *Mouvement géographique*, qui seul m'a révélé le fait (2), l'acte susmentionné aurait été simplement porté à la connaissance de l'administrateur général résidant au Congo, lequel réunit à Banana, le 19 juillet 1885, pour une cérémonie de circonstance, les représentants des maisons de commerce établies sur la rive droite du fleuve, ainsi que les chefs indigènes du voisinage.

Il ne semble pas que le texte du décret royal ait été alors distribué aux intéressés; il leur aurait été seulement communiqué en substance par une proclamation de l'administrateur général, remise sous pli à chacun d'eux (3).

Comme le dit M. Moynier, le décret du 29 mai 1885 n'a reçu aucune publicité. Il continue à être ignoré, n'ayant jamais paru au *Bulletin officiel* de l'Etat du Congo. Il est probable que des causes diplomatiques ont empêché sa publication.

Au Congo, la naissance de l'Etat fut annoncée par une lettre-circulaire que, le 1^{er} juillet 1885 — anniversaire qu'on fête chaque année au Congo, — sir Francis de Winton, se conformant à des instructions venues de Bruxelles, adressa à toutes les maisons de commerce et stations de missions établies sur le Congo. Grâce au *Mouvement géographique* (voir le numéro du 6 septembre 1885), le texte de la lettre de sir Francis de Winton a été conservé. Voici les termes de ce document oublié :

MONSIEUR,

« Vu le manque des moyens ordinaires par lesquels les actes, ordonnances et proclamations peuvent être publiés, « j'ai l'honneur de vous remettre sous pli une proclamation « que j'ai fait émettre sous l'autorité de Sa Majesté le Roi « Léopold, Souverain de l'Etat indépendant du Congo, et « de vous prier de bien vouloir faire part de son contenu à « tous vos employés, dans les limites du nouvel Etat.

« Je prends l'occasion de vous assurer que les buts du « gouvernement de l'Etat indépendant du Congo sont : la « préservation de la loi et de l'ordre, la promotion du commerce et de l'industrie et la protection et le bien public « des populations natives.

« En outre, je m'empresse de vous assurer de mon amitié « et de ma bienveillance personnelle, et j'ose espérer que « vous communiquerez franchement avec moi sur tous les « sujets qui ont rapport aux intérêts de la maison commerciale que vous représentez, ainsi que sur tout autre sujet « que pourrait suggérer votre expérience comme étant utile « au nouvel Etat.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

« Vivi, 1^{er} juillet 1885.

« F. DE WINTON,
« administrateur général. »

La lettre du 1^{er} juillet 1885, par laquelle sir Francis de Winton proclamait la constitution de l'Etat, émane visiblement de lui; quelques tournures de phrase un peu exotiques en témoignent. Sans doute, il ne faisait que paraphraser des instructions que lui avaient apportées le dernier courrier d'Europe.

On ne peut en dire autant de l'ordonnance sur le régime foncier que sir Francis rendait le même jour, qu'il annexait

à sa lettre, et qui, dans le *Bulletin officiel*, est le premier en date des documents officiels congolais. Elle montre que la toute première préoccupation du gouvernement de l'Etat fut l'organisation régulière de la propriété foncière.

Voici le texte de cette ordonnance qui, pour être le premier pas du législateur congolais, a cependant le mérite d'une rédaction juridique d'une irréprochable précision :

« Article premier. A partir de la publication de la présente proclamation, aucun contrat ni convention passé « avec des indigènes pour l'occupation, à un titre quelconque, de parties du sol, ne sera reconnu par le gouvernement, et ne sera protégé par lui, à moins que le « contrat ou la convention ne soit fait à l'intervention de « l'officier public commis par l'administrateur général et « d'après les règles que ce dernier tracera dans chaque cas « particulier.

« Art. 2. Nul n'a le droit d'occuper sans titre des terres « vacantes, ni de déposséder les indigènes des terres qu'ils « occupent; les terres vacantes doivent être considérées « comme appartenant à l'Etat.

« Vivi, le 1^{er} juillet 1885. »

Puisque la disparition de l'honorable Sir Francis donne à ces faits, déjà vieux de plus de seize ans, un regain d'actualité, précisons-les, car au temps où ils se produisirent, on ne sembla guère en Belgique y attacher d'importance et nous étions alors presque seul à parler des choses du Congo, d'après les vagues, rares et sommaires renseignements qui nous parvenaient.

Dans une seconde lettre, également datée du 1^{er} juillet, M. le colonel de Winton faisait remarquer que l'objet de la proclamation était entièrement dans les intérêts des possesseurs de terrains. Le désir du gouvernement était de protéger, de la manière la plus absolue, les droits acquis de tout Européen qui s'est établi au Congo, d'examiner et de vérifier ces droits et d'en assurer la possession légale (au lieu de la forme précaire d'alors), avec toutes les garanties qui entourent la possession des propriétés privées dans un Etat civilisé.

« Aussi, ajoutait l'administrateur général, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir préparer une liste de tout terrain vous appartenant ou appartenant à la maison que vous représentez. Cette liste indiquera les limites de ces terrains et leurs positions, et vous transmettez en même temps une copie du contrat ou de la *mocande*, en vertu de laquelle vous basez vos droits. »

La naissance de l'Etat ne fut donc saluée ni par de grandes démonstrations, ni par de grandes fêtes. La proclamation se fit purement et simplement par une circulaire destinée à faire connaître aux Européens établis au Congo le nouvel état de choses et à aviser au plus pressé, c'est-à-dire à empêcher des occupations de terrains pouvant préjudicier aux droits de l'Etat.

Une seule cérémonie eut lieu : le 19 juillet, la constitution de l'Etat fut proclamée à Banana, dans une réunion présidée par Sir Francis de Winton.

La cérémonie n'avait pu se faire à Vivi, qui n'était qu'un simple poste de l'Association, siège du gouverneur; Boma n'était pas encore un point officiellement occupé : il y avait bien Alexandre Delcommune qui y était installé, mais, en somme, d'une manière plutôt indépendante; restait Banana, alors le principal port du fleuve, siège d'une station de l'Association et de quelques factoreries européennes.

Sir Francis, accompagné d'un certain nombre de ses officiers et fonctionnaires, s'y rendit à bord de la *Ville d'Anvers*, et pendant le raout offert à ses invités dans la grande salle de la station et auquel assistaient notamment : le major Parminster, Alexandre Delcommune, M^{re} Carrie de la mission française des Pères du Saint-Esprit; de Bloeme, directeur de la maison hollandaise; Sartou, directeur des factoreries de la firme française Dumas-Béraud; le vieux chef indigène Nemlao, etc.; le colonel de Winton, dans son allocution, confirma à l'assistance les nouvelles contenues dans sa lettre du 1^{er} juillet et proclama la transformation de l'Association internationale du Congo en un Etat indépendant reconnu par les puissances, sous la souveraineté du Roi Léopold de Belgique.

Le surlendemain, la fête se termina de façon tragique. La *Ville d'Anvers*, ayant à son bord environ 60 personnes et remontant le fleuve pour regagner Boma et Vivi, donna, devant Fetiche-Roc, sur un rocher et coula. Si les indigènes musorongo de la rive sud ne s'étaient hospitalièrement prêtés au sauvetage, les plus grands malheurs se fussent produits et fort probablement Sir Francis n'eût jamais revu l'Europe. Tout se réduisit heureusement à la perte du bateau, qui est toujours au fond du fleuve.

Les Belges qui, à ce moment, étaient, tant dans le haut que dans le bas Congo et qui pourraient, aujourd'hui, lire ces lignes, commencent à se compter; citons : Storms était au Tanganika; Liebrechts commandait Bolobo; Monet était au bitsh de Vivi; Alexandre Delcommune dirigeait l'éta-

blissement de Boma; Weber commandait une station dans le Mayumbe; Vanden Plas était en exploration dans le haut fleuve, avec le capitaine Hanssens; Georges Le Marinel coopérait au transport du *Stanley*, dans la région des chutes; Petitbois se préparait à faire une reconnaissance de la rive droite du bas Congo, en vue de la construction d'un chemin de fer. Van Gèle, qui en était déjà à son deuxième départ, était en mer en route pour Vivi, avec Liénart.

Sir Francis de Winton demeura au Congo jusqu'en 1886.

Avant de s'embarquer pour l'Europe, il se rendit encore au Stanley-Pool et visita le Kasai jusqu'à Luebo.

Il fut remplacé au gouvernement local de l'Etat par M. Camille Janssen, nommé gouverneur général, et rentra en Angleterre, à la fin du mois de mars.

L'année suivante il reprit son service actif dans l'armée anglaise. Successivement il commanda une expédition à la côte occidentale d'Afrique (1887-88); remplit les fonctions de secrétaire de l'expédition de Stanley au secours d'Emin-Pacha (1888); fut nommé commissaire du gouvernement dans le Zwaziland (1889); fut gouverneur des possessions de l'*Imperial British East African Association*, en même temps qu'il était promu général (1890-91). Puis, il quitta le service actif pour devenir le trésorier général de la maison du duc d'York, le prince de Galles actuel, fonctions auxquelles il avait finalement renoncé peu de temps avant sa mort.

Sir Francis de Winton était le type du parfait gentleman, correct, affable et accueillant. Il rendit au Roi et à l'œuvre du Congo, les plus grands services, en un moment des plus difficile. Son passage n'est pas oublié en Belgique. Nous tenons, au moment où il disparaît de ce monde, à lui payer le tribut d'hommage qui lui est dû.

QUINZE MOIS DANS L'ANTARCTIQUE

Nous avons communiqué à nos lecteurs, au fur et à mesure de leur mise au jour, les résultats scientifiques de l'expédition belge dans les régions antarctiques, tout en formulant le souhait que nos hardis compatriotes publiassent le récit complet de leur voyage, qui est venu clore la série des grandes explorations polaires du XIX^e siècle et qui se distingue des précédentes par un caractère plus strictement scientifique en même temps que par l'excellente méthode avec laquelle elle fut organisée et poursuivie.

Le livre que publie aujourd'hui, chez Hachette, le commandant de Gerlache, est bien le récit, destiné à populariser le voyage de la *Belgica*, qu'attendait le grand public belge, et qui complète heureusement les rapports rédigés par la Commission instituée par l'arrêté royal du 4 décembre 1899. S'il est intéressant de connaître les résultats scientifiques d'une expédition aussi nouvelle dans ses procédés et dans sa méthode d'investigation, il est intéressant aussi de voir comment fut soulevé le coin du voile qui cache les régions encore mystérieuses de l'Antarctique, à quelles épreuves et à quels dangers s'exposèrent le commandant de Gerlache et ses compagnons, quels efforts il durent accomplir pour mener à bonne fin la tâche périlleuse qu'ils s'étaient assignée.

M. Elisé Reclus, dans une excellente préface, caractérise comme suit l'œuvre de M. de Gerlache et son importante contribution à la connaissance du globe :

Tout d'abord, constatons le fait qui devra de siècle en siècle ramener le nom de la *Belgica* parmi ceux des navires qui visiteront les terres australes; M. de Gerlache et ses vaillants compagnons sont parmi tous les hommes les premiers qui aient hiverné dans la zone glaciaire du Sud au delà du cercle polaire.

Pendant treize longs mois ils ont vécu, ou plutôt ils ont réussi à garder le souffle et le mouvement, dans la grande prison de glace, dans la banquise qui dérivait de ça et de là au devant des terres présumées du continent antarctique. N'ayant pas eu la chance de trouver, soit la mer libre, soit un promontoire favorablement situé, qui leur permit de passer le long hiver en de meilleures conditions d'économie vitale, il leur fallut rester dans leur navire, mordus par la mâchoire de glace, entendre sans cesse le craquement des flardes entrechoquées, la rumeur sourde de tout cet univers de fraïsis cristallin qui se brise et se regèle, participer jusque dans la moelle des os à tous les chocs que subissait la membrure du navire, travailler constamment à le dégager des situations périlleuses, lui éviter le heurt des blocs et des monts de glace, et s'accommoder le moins mal possible à ce va-et-vient de la dérive, qui les promena en ligne brisée sur un espace de 2.000 kilomètres.

Il est vrai que les navigateurs n'ont pas dépassé vers le Sud la latitude de 71°36', mais cette question d'ordre kilométrique est des plus secondaires en comparaison des observations et des recherches qu'ils ont faites sur les divers phénomènes du milieu où ils ont vécu.

Un premier problème à étudier était celui des relations de structure que présente la pointe méridionale du continent sud-américain et la « Terre de Graham », ainsi qu'on appelle provisoirement la saillie de l'Antarctide présumée, s'avancant au

nord dans la direction de la Terre de Feu. Les Andes continuent-elles leur longue épine vers les terres australes, qui se rattache- raient, en conséquence, à l'ensemble continental du nouveau monde? Nombre de géographes pensaient qu'il en était ainsi, mais les sondages faits par les savants de la *Belgica* nous prouvent qu'il n'en est rien. On a jeté la sonde jusqu'à la profon- deur de 4,040 mètres dans le « détroit de Drake », cette mer qui s'étend au sud de la Terre de Feu et de son cortège d'îles : un large lit s'ouvre donc en cet endroit entre les deux bassins de l'Atlantique et du Pacifique. Sur la carte publiée par M. de Gerlache, la forme de la cuvette sous-marine se montre avec la chute brusque du socle américain et la pente graduelle des terres immergées qui se relèvent au sud vers les îles ou le conti- nent de l'Antarctide. S'il existe entre les deux océans un seuil que l'on puisse considérer comme un prolongement des Andes, il doit se trouver très à l'est du détroit de Drake et se rattache peut-être aux chaînes volcaniques des Orkney du Sud et des Sandwich. Grâce à l'expédition de la *Belgica*, la cartographie des archipels qui s'élèvent du fond de ce détroit de Drake, gagne beaucoup en précision. Les Shetland du Sud, que pourtant des pêcheurs avaient déjà visités par milliers sans en indiquer la véritable forme, ont pris des contours plus arrêtés et plus sûrs pour la navigation. De même, tout à fait au sud, les parages antarctiques où l'on dessinait récemment la Terre de Walker, présentent un aspect nouveau sous la calotte du cercle polaire.

Les observateurs ont aussi mis hors de doute un fait d'ordre capital dans l'histoire géologique moderne de la planète. Les terres qu'ils ont visitées portent toutes des traces d'une extension antérieure des glaciers. Les rivages de la Terre de Feu présen- tent, en maints endroits, des roches moutonnées et des moraines provenant de glaciers disparus; l'île des Etats, qui n'a plus un seul champ de glace, offre sur tout son pourtour les marques d'un ancien revêtement de neiges et de *névés*; enfin, des terres antarctiques elles-mêmes se trouvent évidemment dans la période du recul des glaces; la calotte australe eut aussi des âges plus « glaciaires » que de nos jours, de même que la calotte boréale, et probablement à la même époque.

Quant au théâtre spécial des découvertes de la *Belgica*, le détroit, qui portera désormais le nom glorieux de l'explorateur, a été parcouru en long et en large avec le plus grand soin, dans tout son développement d'environ 200 kilomètres, du nord-est au sud-ouest.

Les îles qui se succèdent, à droite et à gauche, ont été mesu- rées et dénommées, les formes en ont été fixées par des milliers de dessins et de photographies, les contours en ont été relevés exactement, et même on a pu obtenir par le sondage une profon- deur du chenal à 625 mètres. Les naturalistes de l'expédition ont étudié avec ardeur les divers phénomènes des neiges et des glaces, banquises, rondelles, flardes et dalles, bourguignons, toroses, masses tabulaires d'arrachement, blocs irréguliers; ils ont observé surtout la riche faune du détroit, où des myriades d'orga- nismes infiniment petits, colorent l'eau des nuances les plus délicates, où l'on entend sans cesse ronfler le souffle profond des cétaqués, où sur mainte pente éblouissante de neige, on voit s'allonger les masses noires des phoques, ou des familles prodi- gieuses de pingouins, d'espèces différentes, ont établi leurs campements, les uns vivant en communautés parfaites, modèles d'existence noble, harmonieuse et paisible, tandis que d'autres, toujours rageurs et furieux, se disputent à coups de bec les limites de leur étroite propriété. Les alques du détroit et la flore avare des rivages encombrés de neiges et de glaces, des lichens, des mousses et seulement une humble graminée, représentant tout le monde supérieur des végétaux, seront aussi figurés et décrits dans les ouvrages de grand luxe que publieront bientôt les membres de l'expédition

Ce n'est pas tout : M. de Gerlache et ses compagnons ont également pensé à leurs successeurs. De part et d'autre, ils ont étudié les plages et les promontoires pour y chercher les emplacements de station où pourront s'établir utilement les explorateurs futurs. Car ces parages jadis lointainement entre- vus, puis explorés maintenant en détail, seront un jour sinon habités du moins visités, explorés à nouveau, utilisés à l'occasion pour des recherches spéciale, et puis pour lieux de séjour dans les grandes expéditions internationales faites sur divers points du globe pour l'étude des principaux phénomènes terrestres ou pour l'observation des astres.

Le détroit de Gerlache offre aux savants futurs une station placée de 10 degrés plus au sud que toutes celles qu'on utilisa précédemment pour ces études collectives. Ainsi, la surface connue de la terre va s'accroissant chaque année.

Dans ces parages qui s'étendent au sud de l'Amérique, voici la Terre de Feu déjà complètement annexée au domaine économique de l'homme policé, mais à un prix bien douloureux, le sacrifice des habitants primitifs, que les balles ont décimés et que la phthisie dévore. Puis, au loin dans la mer, la montueuse et tempétueuse île des Etats, où du moins une station de sauvetage, San Juan del Salvamento, a pu arracher de nombreux navires à une destruction totale. Encore plus loin dans le sud et déjà dans le groupe des archipels de l'Antarctide, se montrent les îles Shetland du Sud, déjà trop visitées par les pêcheurs, puisque, sans aucun souci de la duré des espèces, ils viennent y tuer par centaines de milliers les phoques à fourrures, à l'époque de la parturition, en massacrant tout ce qu'ils trouvent devant eux; une station de sauvetage, que le gouvernement argentin doit établir prochainement dans cet archipel, rachètera quelque peu ce crime des exterminations. Maintenant, les terres nouvelles, visitées par M. de Gerlache et ses compagnons, apparaissent à leur tour par dessus l'horizon du sud et convient l'homme à les utiliser, ne fut-ce que pour accroître sa connaissance, de la terre et de ses phénomènes!

C'est là une grande conquête, pour laquelle nous devons toute reconnaissance à ceux qui l'ont menée à bonne fin, et notre gra-

titude doit être d'autant plus émue que le voyage a coûté de pré- cieuses vies, données généreusement au service de l'humanité, celles du matelot Wiencke, emporté par les vagues, et du géodésien Danco, mort d'épuisement à son labeur. Ces hommes, dignes de celui qui leur donnait l'exemple du dévouement, ont été parmi les heureux, puisque leur œuvre fut bonne.

Ajoutons que, si l'ouvrage de M. de Gerlache est capti- vant par son sujet, il ne l'est pas moins par le talent litté- raire de son auteur, qui a pu longuement développer son récit sans que l'intérêt faiblisse un seul instant.

Aussi ne doutons-nous pas que le public belge, qui a suivi l'entreprise de la *Belgica*, dès ses débuts, avec la plus vive attention, ne réserve à *Quinze mois dans l'Antarc- tique* le meilleur accueil.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

Au Katanga. — La *Tanganika Concession*, qui a pour président M. Williams, a tenu vendredi 20 courant, à Londres, son assemblée générale annuelle, au cours de laquelle il a été donné lecture du rapport que nous avons résumé dans notre dernier numéro.

Dans son allocution présidentielle, M. Williams, complétant les renseignements du rapport concernant la richesse minière des pays concédés, a annoncé que les expéditions scientifiques envoyées par lui au Katanga s'étaient réunies et avaient commencé l'exploration géologique des pays drainés par les affluents du Congo supérieur.

D'une dépêche adressée à M. Williams par M. Grey, l'un des chefs d'expédition, il résulte que celui-ci a rencontré de nom- breux filons de cuivre — ce que nous savions déjà par M. Cornet — mais qu'il lui a été permis de constater, en outre, que le territoire aurifère anglais de Kinsansha, sur le versant sud de la ligne de partage des eaux, se prolongeait sur le versant septen- trional, dans les territoires de l'Etat du Congo ouverts aux investigations des prospectors anglais, par le comité spécial de Katanga.

Mouvement des malles. — Un télégramme nous annonce que le *Philippeville*, parti d'Anvers pour le Congo le 12 décem- bre, est passé le 18 à Ténériffe.

La récolte du café à Pala. — Le café, pendant l'année 1900, a donné au delà de toute prévision, écrit un missionnaire de la station de Pala :

« Les 1,500 pieds en rapport nous ont fourni 1,830 kilo- grammes de café décortiqué, soit plus d'un kilogramme par pied; 300 pieds cependant donnaient pour la première fois, et encore les grandes pluies en ont-elles fait périr un certain nombre

« Depuis deux mois nous avons aussi à lutter contre de gros vers, qui se sont mis, en grand nombre, à ronger nos caféiers. Depuis qu'on s'en est aperçu, une dizaine de nos enfants de l'orphelinat ont reçu une occupation journalière de leur faire la chasse. Au moyen d'un fil de fer, ils font sortir les vers de leurs galeries creusées dans les troncs des arbustes, puis ils rem- plissent les trous avec de la chaux. C'est ainsi que nous avons arrêté nos envahisseurs et préservé notre plantation d'une des- truction complète.

Compagnie de Mozambique (société anonyme à responsa- bilité limitée), — L'assemblée générale extraordinaire, de même que l'assemblée générale ordinaire convoquées pour ce jour n'ayant pas eu lieu par suite de la non-application des conditions des articles 45 et 46 des statuts, MM. les actionnaires sont informés de ce que les mêmes assemblées se tiendront le 11 jan- vier prochain, à midi, au siège de la compagnie à Lisbonne, 45, Rua do Alecrim, et non le 30 courant, comme il avait été question dans la convocation du 6 novembre dernier.

Lisbonne, le 14 décembre 1901.

Le président du conseil d'administration,
(S.) CARLOS FERREIRA DOS SANTOS SILVA.

Bulletin financier.

DÉSIGNATION DES VALEURS.	Cours renseignés dans notre dernier numéro.	Derniers cours.
État du Congo. { Lots à primes.	80 75	78 75
{ Obligations 4 1/2 %.	97 50	97 50
Compagnie du chemin de fer du Congo. { Actions ordinaires.	1585	1585
{ Parts de fondateur.	4725	4775
{ Obligations 4 1/2 %.	536 50	537
Société belge du Haut-Congo. { Privilégiées.	535	532 50
{ Ordinaires.	1405	1260
Compagnie du Congo pour le commerce et l'in- dustrie.	1987 50	2125
Compagnie des Produits du Congo.	597 50	510
Compagnie du Katanga. { Privilégiées.	1525	1462 50
{ Ordinaires.	1431	1400
Compagnie du Lomami. { Privilégiées.	900	900
{ Ordinaires.	1300	1275
Compagnie des Magasins généraux du Congo.	415	415
Compagnie Sud-Kamerun. { Ordinaire.	415	375
{ Jouissance.	180	180
Compagnie Outremer. { Capital.	345	301
{ Dividende.	104 50	82 50

Emprunt (1888) de l'Etat indépendant du Congo. — *Tirage du 20 décembre 1901 :*

NUMÉROS SORTIS AVEC PRIME			
Série	9374 n° 1, remboursable par.	fr.	100,000
—	9374 n° 16, remboursable par.		2,500
—	13634 n° 13, 14763 n° 19, 56025 n° 15, remboursables par.		500

Obligations remboursables par 250 francs :									
Séries	N°	Séries	N°	Séries	N°	Séries	N°	Séries	N°
13634	12	13634	17	13634	18	17184	18	23825	2
23825	3	23825	18	35087	14	35122	2	37266	6
37266	25	38087	18	38087	19	51601	17	51601	18
54105	3	54105	12	54105	23	56025	14	56025	16

Sauf les numéros primés ci-dessus, les séries suivantes sont remboursables par 170 francs :

9374	13634	14763	17184	17293	23825	35087	35122
37266	38087	42694	46698	49876	51601	54105	56025

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

AFRIQUE.

Le chemin de fer de Victoria à Mundame dans le Kamerun. — Trois lignes de chemins de fer sont à l'état de projet dans la colonie du Kamerun, qui, en dehors de leur valeur stratégique, sont impatiemment attendues par les com- merçants et les planteurs

La plus importante est celle qui, partant de Victoria doit aller rejoindre et suivre le cour du Kamerun, en se dirigeant, au delà de Mundame, vers Tinto et Bali. Entre Victoria et Mundame, se trouvent des territoires, en majeure partie déjà aux mains des sociétés agricoles, Ces sociétés ont donc un grand intérêt à ce que le chemin de fer soit construit.

Cet intérêt est sensiblement le même pour les maisons de com- merce établies à Victoria et à Mundame. Actuellement, elles transportent leurs marchandises par bateau sur le Mungo, mais ces transports ne sont possibles que pendant six mois de l'année, pendant la saison des pluies.

La société qui est appelée à bénéficier le plus de cette ligne est la Société du Nord-Ouest du Kamerun

Une deuxième ligne doit donner accès aux territoires de Wate. La Sanaga étant navigable jusqu'à Edea, cette ligne serait poussée jusqu'au fleuve et, de cette façon, on ouvrirait à la colo- nisation les districts riches et peuplés de Wate.

Une troisième ligne devrait relier le fleuve Nyong à la côte, au-dessus des rapides de Taffen. Le Nyong paraît navigable, au- dessus de ces rapides, jusqu'à une grande distance dans l'inté- rieur. On pourrait, par ce moyen, accéder de l'hinterland sud jusqu'aux frontières de l'Est et les territoires de la Société du Sud du Kamerun se trouveraient, par là, reliés à la côte.

Il va de soi que ces trois lignes ne seraient pas construites en même temps, mais bien par ordre d'importance, c'est-à-dire en premier lieu, la section Victoria-Mundame.

Les travaux pourraient être incessamment commencés, car il s'est formé ces derniers mois un *consortium* qui a pour but d'entreprendre la construction des chemins de fer du Kamerun. Il a pour président S. Exc. le comte von Borceke, gouverneur militaire de Stargardt, et il a su grouper dans son sein des, hommes aussi considérables que le conseiller du commerce Lenz de Stettin.

Le *consortium* demande comme garantie une concession de terrain, située, non pas en bordure, mais au point terminus de la voie ferrée, où il a l'intention d'entreprendre des cultures. Cette concession sera, dit-on, accordée par le gouvernement.

Le chemin de fer du Togoland. — On va entreprendre les travaux de construction du wharf de Lome. Deux ingénieurs sont partis pour le Togo où ils feront commencer les fondations; plusieurs ouvriers monteurs les suivront. Les pièces du pont, fabriquées en fer très solide pour pouvoir résister à l'assaut des vagues, seront prochainement expédiées en Afrique par la grande maison Gustavsburg.

On a commencé également le chemin de fer côtier de Lome à Seguro et à Petit-Popo. L'infrastructure est en voie d'achève- ment; on commencera la superstructure après la pose du wharf. Quant à la ligue de pénétration, de Lome à Atakpame, elle est toujours à l'état de projet. Le comité pour le développement éco- nomique des colonies s'est adressé à plusieurs entrepreneurs de chemins de fer et leur a demandé d'établir un devis de la dépense. Une carte de la colonie, dressée par le Dr Gruner, montre que toutes les grandes voies se dirigeant de l'intérieur vers la côte et aussi vers la Côte d'Or anglaise se croisent à Misahoëhe. Le chemin de fer servirait, on l'espère, à détourner de Quittah le courant commercial au profit de Lome, dont le port aura bientôt sur les ports voisins l'avantage de posséder un appontement. Ce chemin de fer traverserait un pays très peuplé qui est aujourd'hui le centre des cultures indigènes et des grandes plantations alle- mandes. Pour en démontrer l'utilité, le comité a cité l'exemple du chemin de fer français de Dakar à Saint-Louis, grâce auquel la production des arachides s'est élevée de 10,000 tonnes en 1886 à 100,000 en 1889.

La construction d'une voie ferrée paraît plus nécessaire, main- tenant que la plantation d'essai de Tove a perdu, par le fait des maladies, tout son bétail. Le directeur de la station, M. Gal- loway, a fait des expériences pour connaître l'époque qui convient le mieux pour la plantation du coton. Celui qu'il avait planté en avril eut à souffrir des grandes pluies d'août et de septembre, car déjà les capsules commençaient alors à s'ouvrir. Les plantations faites en juillet se sont mieux comportées.

Les chemins de fer militaires du Soudan égyptien. — Le major Macauley vient de publier un rapport sur les che- mins de fer militaires construits par les Anglais dans le Soudan égyptien.

Deux lignes partent de Ouady-Halfa, l'ancien terminus de l'occupation britannique.

La première suit le lit du Nil et atteint Kerman, un peu en aval de Dongola, après un parcours de 327 kilomètres. La ligne a été difficile à construire, exigeant beaucoup de terrassements